

I A

PORTÉE DES ACTIVITÉS CONSULAIRES

En quoi consistent les activités consulaires? La Convention de Vienne sur les relations consulaires, conclue en 1963 et à laquelle le Canada a adhéré en 1974, en fournit une définition appropriée que l'on peut résumer comme suit du point de vue canadien:

- a) sauvegarder, à l'étranger, les intérêts du Canada, des ressortissants canadiens, personnes physiques et morales, et des personnes protégées*;
- b) promouvoir les relations commerciales, économiques, culturelles et scientifiques entre le Canada et les autres pays, et faire rapport au gouvernement du Canada sur ces divers aspects de la vie à l'étranger;
- c) prêter aide et assistance aux citoyens canadiens et aux personnes protégées;
- d) délivrer des passeports et des documents de voyage aux Canadiens, et des visas aux personnes qui en ont besoin pour se rendre au Canada;
- e) s'acquitter, à l'étranger, de certaines fonctions notariales, juridiques et administratives concernant les personnes physiques et morales, les biens, les navires et les aéronefs.

Cette liste ne correspond pas tout à fait aux "activités consulaires" au sens où on l'entend au Canada. Dans la pratique, on considère les fonctions énumérées en b), par exemple, comme étant davantage du domaine diplomatique que consulaire. Nous n'aurons donc pas à y revenir dans le présent document, même si ces fonctions s'inscrivent dans le cadre général des activités consulaires. En revanche, nous aborderons ici certaines fonctions périphériques même si elles ne sont pas à proprement parler consulaires.

I B

SITUATION AU CANADA

La demande de services consulaires et la manière dont on pourra y répondre au cours de la décennie ne dépendent pas uniquement des conditions économiques actuelles ou futures, mais aussi de facteurs historiques et sociaux.

* "Personnes protégées" - dans le présent document, cette expression, qui n'est pas encore entrée dans l'usage au Canada, désigne les immigrants ayant obtenu le droit d'établissement, les réfugiés et les apatrides.